

IMPACT '99

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à participer au Colloque international des spécialistes francophones en évaluation d'impacts, IMPACT '99. C'est autour du thème *Prévoir l'avenir : les évaluations d'impacts pour un nouveau siècle* que se réuniront plus d'une centaine de délégués venus des Amériques, de l'Afrique et de l'Europe. Les activités ne manqueront pas de vous intéresser puisque le colloque traitera des préoccupations majeures liées au suivi environnemental, aux études stratégiques, à la participation publique, à la méthodologie d'évaluation et à la situation dans les pays en développement. Les conférences, les ateliers de discussion et les coulisses du colloque seront autant d'occasions pour multiplier les contacts, pour échanger des connaissances et pour mettre en commun les pratiques et les expériences.

Notez bien les nouvelles dates : 11 et 12 juin 1999

À la *University of Strathclyde*, dans la belle ville de Glasgow en Écosse.

Également,

- 13 et 14 juin 1999 : Cours d'IAIA en évaluations d'impacts
- 15 au 19 juin 1999 : Congrès d'IAIA

Le programme préliminaire est maintenant disponible ; n'hésitez surtout pas à nous contacter pour plus d'informations.

Dans ce numéro :

- Documents techniques de la Banque mondiale
- Colloque de Montréal sur la participation publique
- IAIA : Quoi de neuf ?
- Glossaire de l'évaluation d'impacts
- Standard national d'ÉIE
- Le suivi ... et après ?
- Vers un modèle amélioré de consultation publique
- Revue africaine de gestion et d'évaluation environnementales
- Renforcement des capacités en Afrique subsaharienne
- Réseau pour l'environnement et le développement durable en Afrique
- Qualification des prestataires de services en environnement en France
- En bref de l'Europe

— À lire

— À l'agenda

— Sur le web

Ce numéro est publié grâce à la contribution du Gouvernement du Canada et de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale

Secrétariat francophone de l'Association internationale pour l'évaluation d'impacts (AIÉI/IAIA)

Mission : Promouvoir l'utilisation des évaluations d'impacts au sein de la francophonie afin d'anticiper, gérer et atténuer les effets du développement sur l'environnement et les populations.

IAIA : International Association for Impact Assessment

INTERFACE IAIA

Éditrice : Dominique GERVAIS

Tirage : 2 500 exemplaires

Parution : 3 numéros par an

Réalisation graphique : Communications Science-Impact

Faites parvenir vos textes à :

Secrétariat francophone AIÉI/IAIA
380, rue Saint-Antoine Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H2Y 3X7 CANADA
Téléphone : +1 (514) 288-2663
Télécopieur : +1 (514) 987-1567
iaia@secretariatfranco.org

Reproduction autorisée avec mention de la source. Les articles publiés dans INTERFACE IAIA relèvent de la responsabilité exclusive de leurs auteurs. Les textes sans signatures sont de la rédaction.

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1560-9383

Conseil d'administration

Président

Dieudonné BITONDO, Cameroun

Association camerounaise des études d'impacts environnementaux

bitondo@hotmail.com

Vice-présidente

Odile CONCHOU, France
Association française des ingénieurs écologues
oconchou@worldnet.fr

Vice-président

Gilles PLANTE, Québec, Canada
Ministère de l'Environnement du Québec
gilles_plante@mef.gouv.qc.ca

Secrétaire-trésorier

Yves ARCHAMBAULT, Québec, Canada
Association québécoise pour l'évaluation d'impacts
archambault.yves@uqam.ca

Administrateurs

Marcel A. BAGLO, Bénin
Agence béninoise pour l'environnement
Abepge@bow.intnet.bj

Bernice GOLDSMITH, Québec, Canada
International Association for Impact Assessment (IAIA)
Bernice@vax2.concordia.ca

Jean LAFONT, France
Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement de France
monique.turlin@environnement.gouv.fr

Abdoulaye SENE, Sénégal
Université Cheik Anta Diop
Absene@ucad.refer.sn

Pierre SENÉCAL, Québec, Canada
Hydro-Québec
psenecal@mail.aei.ca

Message du président

Bien chers amis,

L'Association internationale pour l'évaluation d'impacts (IAIA) est en la matière le regroupement des professionnels de référence au niveau mondial. Toutefois le fait que cette association n'ait que l'anglais comme langue de travail limitait fortement sa véritable " internationalisation ". C'est dans ce contexte que le Secrétariat francophone de l'Association internationale pour l'évaluation d'impacts (AIEI/IAIA) est né pour offrir aux spécialistes francophones un forum où ils pourront échanger, établir des contacts, organiser des événements dans leur langue tout en restant connectés au reste du monde. Le Secrétariat francophone est la première filiale linguistique de IAIA.

Pour réaliser ses objectifs, le Secrétariat francophone doit compter sur le support des institutions et gouvernements francophones, des organisations internationales, mais aussi sur la collaboration et la participation de tous. Grâce à son réseau de spécialistes et ses liens avec des

associations locales ou nationales, il peut devenir un opérateur officiel pour bon nombre de partenaires.

La dernière année, qui est aussi sa première de fonctionnement, a démontré tout son potentiel : colloque, publications, traductions, diffusion d'information, étude de besoins, etc. ; les projets se multiplient, signe que le Secrétariat répond à un besoin réel et constitue un outil de développement et de rayonnement majeur pour l'évaluation d'impacts.

Dieudonné BITONDO

Association camerounaise des études d'impacts environnementaux

Les documents techniques de la Banque mondiale sur l'évaluation environnementale

Les documents techniques sur l'évaluation environnementale sont publiés par la Banque mondiale à l'intention des spécialistes du domaine. Présentés en trois volumes, ils ont été conçus, en collaboration, par des spécialistes en évaluation environnementale, des concepteurs de projets et des gestionnaires en environnement de la Banque mondiale. On y retrouve les directives et les politiques qui s'appliquent pour tout projet financé par la Banque mondiale. Les documents techniques fournissent également des informations pratiques et essentielles pour l'identification des impacts environnementaux qui découlent de la gestion et de l'exploitation des projets de développement durable.

Le Secrétariat francophone a entrepris des démarches afin d'assurer la validation et la finalisation de la traduction, puis la publication et la diffusion de la version française de ces documents techniques. Ce projet est financé par la Banque mondiale elle-même, qui reconnaît la grande demande pour ces documents ; l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF) a contribué à la planification et à l'organisation de ce projet.

Les documents seront disponibles dès le mois de juin 1999 et pourront être commandés auprès du Secrétariat francophone.

Le colloque de Montréal : un point tournant en évaluation d'impacts sur la scène francophone

Près de 300 participants provenant d'une vingtaine de pays se sont donnés rendez-vous au troisième colloque international des spécialistes francophones en évaluation d'impacts tenu à Montréal les 25, 26 et 27 mai dernier. C'était la première fois qu'un aussi grand nombre de spécialistes francophones en évaluation d'impacts se réunissaient au sein du même forum. L'événement était organisé par le Secrétariat francophone AIÉI/IAIA et présidé par André HARVEY, président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec (BAPE).

Les participants ont bénéficié d'exposés et d'ateliers sur le développement des capacités en évaluation environnementale, les expériences de participation publique en Europe-Afrique-Amérique, les déterminants de la santé dans les évaluations environnementales, les méthodes d'évaluation d'impacts, le scoping, l'examen public des projets, les procédures, et l'évaluation d'impacts et la démocratie. Les exposés, les ateliers ainsi que les grandes conférences sont rapportés dans les Actes du colloque, disponibles au Secrétariat francophone, de même que la vidéocassette sur la simulation d'audience publique.

Grand carrefour international, le colloque s'est avéré une grande fête qui a permis la rencontre des idées, les échanges d'information et d'expertise ainsi que la naissance de nouveaux partenariats.

Merci au comité organisateur

Le Secrétariat francophone remercie son équipe de collaborateurs et collaboratrices qui, grâce à leur travail acharné, ont contribué à l'énorme succès du colloque :

Yves Archambault

Association québécoise pour l'évaluation d'impacts (Québec, Canada)

Dieudonné Bitondo

Association camerounaise des études d'impacts environnementaux (Cameroun)

Michel Crowley

Ministère de l'Environnement et de la Faune (Québec, Canada)

Odile Conchou

Association française des ingénieurs écologues (France)

André Delisle

Transfert Environnement (Québec, Canada)

Michel Gariépy

Université de Montréal (Québec, Canada)

Yves Comtois

SNC-Lavalin Environnement inc. (Québec, Canada)

Jean-Paul Martin

Commission nationale du débat public (France)

Claire Michaud

Environnement Canada (Canada)

Nathalie Séguin

Agence canadienne d'évaluation environnementale (Canada)

Vincent Roquet

DESSAU international Ltée (Québec, Canada)

Liette Roy TECSULT (Québec, Canada)

Abdoulaye Sène

Association sénégalaise pour l'évaluation environnementale (Sénégal)

Thérèse Snoy

Inter-Environnement Wallonie (Belgique)

Pierre Senécal

Hydro-Québec, IAIA (Québec, Canada)

Normand Trempe

Secrétariat francophone de l'Association internationale pour l'évaluation d'impacts (Québec, Canada)

Monique Turlin

Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (France)

Claude Vézina

Roche Ltée, Groupe-Conseil (Québec, Canada)

Jean-Noël Vigneault

Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement (Québec, Canada)

L'équipe logistique était formée de :

El Fouladi Abderrahman

Stéphane Moreau

Line Caouette

Domitien Mugemana

Agathe Dallaire

Kamal El Omari

Ali Elyes Gara

Philippe Pacaud

Sophie Gauvin

Nathalie Risse

Yahia Malika Messaud

Danielle Sadia

La biodiversité et les ÉIE

M. Richard Boivin, qui termine présentement un doctorat en gestion des ressources naturelles à l'UQAM, a accepté d'agir à titre de coordonnateur francophone pour exercer une veille concernant toute information pertinente relative à la biodiversité et les ÉIE. Il participera au groupe de discussion de l'UICN sur ce sujet et fera rapport périodiquement au Secrétariat francophone qui relayera l'information via INTERFACE IAIA et le réseau électronique.

IAIA : Quoi de neuf ?***IAIA renforce ses liens avec la Chine***

Des membres d'IAIA à Hong Kong ont mis sur pied un groupe de travail dont le mandat sera de nouer des liens avec les institutions et spécialistes en évaluation d'impacts en Chine. Ce groupe de travail a été créé dans le cadre des activités du Comité de formation et de développement professionnel d'IAIA présidé par Pierre André de l'Université de Montréal.

Le groupe de travail a conclu une entente en août dernier avec une organisation chinoise, le *South China Institute of Environmental Sciences*, pour lancer un bulletin d'information intitulé *Impact News*. Ce bulletin, qui sera publié en anglais et en mandarin, vise à faciliter les échanges d'information et d'expertise entre les organisations spécialisées en évaluation d'impacts de la Chine, de Hong Kong et d'ailleurs dans le monde.

L'agence de protection environnementale de la Chine appuie cette initiative. Le groupe de travail œuvre actuellement à l'établissement d'un nouveau réseau électronique. Il envisage également

la possibilité de mettre sur pied un site web en mandarin et en anglais qui sera relié aux sites d'IAIA et d'autres organismes clés. Le groupe de travail de Hong Kong informera régulièrement la communauté internationale sur ce projet de réseau via le bulletin d'IAIA. Par ailleurs, le congrès d'IAIA de l'an 2000 se tiendra à Hong Kong.

Husain Sadar reçoit le prix Rose-Hulman

L'IAIA a remis le prix Rose-Hulman au Dr Husain Sadar, professeur en études environnementales à l'Université de Carleton (Canada), lors de son 18^e congrès annuel tenu en mai 1998 à Christchurch (Nouvelle-Zélande). Chaque année, ce prix est remis à un individu, groupe ou institution ayant accompli un travail exceptionnel dans le domaine de l'évaluation d'impacts.

Supporteur et partenaire du Secrétariat francophone, Husain Sadar est également un des membres fondateurs de l'Association ontarienne d'évaluation d'impacts, affiliée à IAIA. De plus, il fut le directeur exécutif du seul centre canadien spécialisé en évaluation d'impacts, l'*Impact Assessment Centre* de l'Université de Carleton. Auteur prolifique et éditeur de divers journaux scientifiques et techniques, le professeur SADAR a contribué à faire de ce Centre un chef de file en étude d'impacts sur la scène mondiale. Le professeur Sadar travaille particulièrement à l'élaboration de méthodologies en évaluation d'impacts qui sont efficaces et financièrement viables. Son livre *Évaluation des impacts environnementaux* est l'un des rares manuels pratiques en ÉIE écrits en français.

Glossaire de l'évaluation d'impacts

La plupart des professionnels en évaluation d'impacts sont familiers avec les termes et les définitions utilisés en évaluation d'impacts ; cependant il n'y a aucun consensus quant à leur utilisation. La diversité des systèmes d'évaluation d'impacts dans le monde se traduit par une diversité des termes utilisés. C'est pourquoi l'objectivité d'un glossaire en évaluation d'impacts apporterait des éléments de clarification sur le vocabulaire et permettrait d'obtenir des références rapides aux termes et définitions utilisés.

En 1998, IAIA a lancé le projet de réaliser un glossaire des termes utilisés en évaluation d'impacts. Ce glossaire recensera tous les termes utilisés en indiquant une définition et une source de référence officielle (texte de loi, décret, règlement, guide de référence, publication d'une organisation reconnue, etc.). Ce projet se réalisera simultanément en anglais, en espagnol, en portugais et en français. Le Secrétariat francophone s'est vu confier la coordination de la terminologie française.

L'objectif n'est pas de proposer des termes communs à tous les pays ni des définitions communes mais de recenser les termes et les définitions utilisés dans les pays pour favoriser les échanges, la compréhension et la qualité du dialogue. Nous avons donc fait appel à l'expertise de spécialistes francophones afin de mettre en commun les efforts pour clarifier le vocabulaire français en évaluation d'impacts.

Ces personnes ont fourni les termes et définitions qu'ils utilisent dans leurs régions, avec références à l'appui. Le projet a été réalisé par courrier électronique en novembre et décembre 1998. Le Secrétariat francophone remercie Daniel HAMELIN, consultant en traduction, qui s'est attelé au travail de compilation. Le glossaire demeure un projet en constante évolution : si vous désirez ajouter les termes et définitions en usage dans vos régions, vous pouvez toujours le faire en envoyant le tout à Daniel HAMELIN (voir ses coordonnées en page 12).

Erratum

Dans le dernier numéro d'INTERFACE IAIA, il s'est glissé une erreur lorsque nous avons parlé du nouveau groupe de discussion électronique d'IAIA qui porte sur la santé. Pour s'y inscrire vous devez envoyer un message électronique à l'adresse suivante : IAIA_HEALTH-request@listserv.csu.edu.au ; sur votre ligne " sujet ", vous devez écrire *subscribe*.

Nouvelles des Amériques

Un premier standard national d'ÉIE

L'évaluation environnementale et les études d'impacts ont fait l'objet de nombreuses législations, réglementations, procédures et directives à l'échelle mondiale. Jusqu'à maintenant, toutefois, aucun organisme n'a tenté de développer un standard d'évaluation environnementale au sens où l'on entend généralement ce terme, soit celui d'une norme officiellement reconnue par un gouvernement et développée dans le cadre d'un processus formel par des spécialistes représentant les différents milieux évoluant dans un secteur déterminé d'activités.

La plupart des standards ont été développés afin de s'assurer que les infrastructures et les produits manufacturés se conforment à des critères de sécurité. Depuis une dizaine d'années, toutefois, des standards ont été développés dans le secteur de l'environnement. C'est dans ce contexte et afin de munir les spécialistes canadiens d'un nouvel outil d'évaluation d'impacts que l'Agence canadienne d'évaluation environnementale a demandé à l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) de développer un standard d'évaluation environnementale. L'ACNOR est un organisme sans but lucratif accrédité par le Conseil des normes canadiennes. Cet organisme a acquis une expérience considérable dans le secteur environnemental puisqu'il gère le secrétariat international du comité chargé de développer les normes ISO 14 000.

Afin de développer le standard d'évaluation environnementale — qui constitue une première mondiale — l'ACNOR a constitué un comité technique de 31 membres représentant les différents secteurs d'activité impliqués ou concernés par l'évaluation environnementale : soit l'entreprise privée, les gouvernements, les organisations non-gouvernementales, ainsi que les milieux des universités et de la consultation privée. Au comité technique se sont greffés des groupes de travail chargés de la rédaction du standard proprement dit et de la planification du processus de consultation publique dont son développement a fait l'objet. Ce standard fera l'objet de consultations multiples au cours des prochains mois tant auprès des spécialistes que des organismes et de la population en général. Il fera également l'objet d'une présentation dans le cadre du prochain Colloque des spécialistes francophones en évaluation d'impacts organisé par le Secrétariat francophone.

Les évaluations d'impacts : le suivi... et après !

Le 7^e congrès annuel de l'Association québécoise pour l'évaluation d'impacts (AQÉI), tenu les 13 et 14 novembre 1998 à Montréal, avait pour thème : " Les évaluations d'impacts : le suivi... et après ! ". En abordant ce thème, l'AQÉI voulait poser un œil critique sur l'efficacité des méthodes de prédiction d'impacts, sur les mesures d'atténuation et ce, tant pour les composantes physiques, biologiques qu'humaines ; en corollaire, on voulait aborder la place qui est faite au suivi dans le processus d'évaluation d'impacts et dans quelle mesure les projets pourraient servir à améliorer la performance des études d'impacts à venir.

L'intérêt manifesté par les quelque 130 congressistes et la qualité des présentations et des échanges ont largement contribué au succès de l'événement. Des participants souhaitent poursuivre la réflexion afin d'améliorer le processus et de formuler le cas échéant des recommandations éclairées aux instances concernées. En effet, un premier bilan non exhaustif a permis de faire ressortir certains points, entre autres :

— les constats effectués quant aux lacunes dans les suivis et l'intégration des enseignements aux études d'impacts sont les mêmes aujourd'hui que ceux émis à la fin des années 1980 ;

— les définitions de ce que doit inclure le suivi varient d'un intervenant à l'autre ;

— le suivi est perçu comme un " pensum " plutôt que comme un exercice de validation qui permet de progresser.

L'AQÉI a mis sur pied un comité sur le suivi sous la présidence d'Yves Comtois de SNC-Lavalin Environnement, comité qui regroupe une vingtaine de personnes. Leurs tâches d'ici la fin de 1999 sont :

— d'identifier des pistes d'amélioration des processus en place ;

— de suggérer au besoin de nouveaux mécanismes de suivi ;

— de transmettre aux différents organismes concernés les recommandations du comité ;

— et de rendre compte aux membres de l'AQÉI, des travaux du comité et des actions entreprises par les différents intervenants suite aux recommandations du comité.

Si vous désirez en savoir davantage sur l'AQÉI et sur ses prochaines activités, consultez son site web mis à jour régulièrement au fil des événements et des projets.

Vers un modèle amélioré de consultation publique

Les professeurs Jean-Philippe Waaub de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et José Prades ont amorcé une recherche qui vise principalement à concevoir, adapter et valider une méthodologie d'intégration efficace de la participation des acteurs sociaux au processus d'évaluation environnementale stratégique. M. Waaub dirige le Groupe d'études interdisciplinaires en géographie et environnement régional (GEIGER) de l'UQAM. Quant à M. Prades, il est le directeur du Groupe de recherches interdisciplinaires en gestion de l'environnement (GREIGE).

L'étude est organisée en deux modules de deux ans. Le premier a pour objectif d'adapter un système existant d'aide à la décision de groupe, au contexte de la participation des acteurs sociaux à l'évaluation environnementale stratégique. Le système proposé est conçu autour d'une enquête DELPHI " politique " (c'est-à-dire ouverte aux acteurs et non réservée aux " experts ") se déroulant sur Internet et fournissant des outils d'aide à la négociation (analyse multicritère).

Le second module vise à valider ce processus d'aide à la décision de groupe en réalisant une expérimentation d'évaluation environnementale stratégique du plan de transport de la région de Montréal auprès d'un échantillon réduit, mais représentatif, des acteurs sociaux. Les chercheurs évalueront notamment leur étude de cas du point de vue du processus démocratique. Ils réaliseront l'analyse comparative de cette étude par rapport à la pratique traditionnelle des audiences publiques en environnement ; la base de comparaison sera la consultation publique qui fut menée sur le plan de transport de la région de Montréal.

Ce projet de recherche se situe dans le contexte des travaux entrepris ces dernières années dans le milieu universitaire québécois sur la médiation environnementale, le transport urbain et les procédures d'aide à la décision multicritère.

Un document audiovisuel unique : *Simulation de consultation publique au Québec*

Cette vidéocassette présente une démonstration d'audience publique telle que pratiquée au Québec, selon le modèle du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). La consultation publique porte sur un projet fictif d'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire par l'entreprise privée PRORECYC dans la municipalité de Sainte-Lucie. La simulation est suivie d'une table ronde sur l'applicabilité du modèle québécois dans diverses régions francophones du monde. Un guide d'accompagnement est fourni avec la cassette. Ce document audiovisuel a été produit à des fins didactiques lors du Colloque international des spécialistes francophones en évaluation d'impacts tenu à Montréal du 25 au 27 mai 1998. Disponible en format NTSC (Amérique) ou PAL-SÉCAM (Afrique-Europe) au coût de 95 \$CAN plus les frais de poste (5 \$CAN au Canada ou 10 \$CAN ailleurs), auprès du Secrétariat francophone.

Nouvelles d'Afrique

La Revue africaine de gestion et d'évaluation environnementale

Le Secrétariat francophone est fier d'avoir contribué à la création de la première Revue africaine de gestion et d'évaluation environnementale (RAGÉE). La parution du premier numéro en janvier 1999 vient concrétiser les efforts soutenus et la vision des fondateurs Osman SANKOH de l'Université de Dortmund (Allemagne) et Aiah GBAKIMA de l'Université Morgan State (États-Unis). En effet, depuis plusieurs mois, par leur énergie et leur persévérance, ils ont réussi à réunir les forces vives en évaluation environnementale pour arriver à réaliser une revue qui porte exclusivement sur les questions environnementales qui touchent l'Afrique.

Cette revue, la première en son genre, aura certes un rôle important en Afrique puisqu'elle est publiée POUR l'Afrique et qu'elle ne concerne QUE l'Afrique. Une attention particulière est apportée par les éditeurs afin que la distribution atteigne l'Afrique dans son ensemble. Ainsi, la revue est publiée en français et en anglais afin de rejoindre le plus grand nombre possible de lecteurs. Semestrielle, elle est aussi distribuée partout dans le monde.

La RAGÉE veut publier des résumés de politiques, des articles inédits sur les événements et les enjeux environnementaux en Afrique et des rapports de défense par des groupes activistes environnementaux. Nous vous encourageons à soumettre au comité éditorial de la revue des textes originaux en français. La revue permet à la communauté internationale d'identifier les spécialistes africains en Afrique. Cela favorisera entre autres le recours à des spécialistes africains pour les consultations en Afrique.

L'Afrique se dirige certainement vers une meilleure planification et gestion de son environnement. Dans leur article paru dans le premier numéro de la RAGÉE, Sankoh & Sankoh mentionnent qu'" une autre preuve de la forte volonté politique repose sur le fait que la plupart des pays africains ont aujourd'hui des ministres responsables de l'environnement et plusieurs ont déjà adopté un Plan national d'actions environnementales. Aussi, plusieurs universités africaines ont créé une faculté des sciences de l'environnement. " La parution du premier numéro de la RAGÉE entre en continuité avec l'évolution de l'Afrique en matière d'ÉE.

ENCART — Financement

La RAGÉE est une revue à but non lucratif. Les abonnements nombreux permettront un financement de base. Vous pouvez contribuer dès maintenant en faisant la promotion de la revue, en la recommandant à votre bibliothèque de département ou d'institution, ainsi qu'à vos collègues. Reproduisez le formulaire d'abonnement disponible sur le site web de la revue et faites-le circuler.

Renforcement des capacités en Afrique subsaharienne

— Le Secrétariat francophone à Nairobi

Le Secrétariat francophone a pris part à un important atelier sur le développement des capacités en évaluation environnementale dans les pays d'Afrique subsaharienne. La rencontre a été organisée du 8 au 10 juillet 1998 à Nairobi (Kenya) par le PNUE, l'UNECA, l'AMCEN et l'UICN* avec le support financier de la Banque mondiale. Étaient présents, des professionnels africains en évaluation environnementale, des ONG et des bailleurs de fonds. Ils avaient pour objectifs d'identifier les voies et moyens permettant de renforcer les capacités en évaluation environnementale là où elles existent et d'en créer là où elles n'existent pas, de revoir les expériences antérieures en évaluation environnementale et de dégager une vision commune de développement des capacités en la matière pour la sous-région.

La participation du Secrétariat à cet atelier lui a permis de se faire connaître sur la scène internationale. En présence de son président du conseil d'administration, M. Dieudonné Bitondo et du président d'IAIA, M. Alex Weaver, messieurs Normand TREMPE et Koassi D'ALMEIDA ont présenté la démarche préconisée en matière de renforcement des capacités dans le domaine de l'évaluation environnementale pour les pays francophones d'Afrique.

— Étude-pilote au Bénin et au Togo

Soucieux de faire de l'évaluation environnementale une pratique courante en Afrique francophone, le Secrétariat francophone AIÉI/IAIA et l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF) ont initié un dossier de programme sur le développement des capacités en évaluation environnementale dans les pays francophones d'Afrique et de l'océan Indien.

La première phase du dossier vise à faire le bilan de la situation des capacités locales existantes et l'identification des besoins prioritaires en évaluation environnementale dans les pays ciblés. Une étude-pilote est menée dans ce sens au Togo et au Bénin depuis décembre 1998 et se poursuivra jusqu'en avril 1999.

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

UNECA : United Nations Economic Commission for Africa (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique)

AMCEN : African Ministerial Conference on Environment (Conférence des ministres africains pour l'environnement)

UICN : Union mondiale pour la Nature

Réseau pour l'environnement et le développement durable en Afrique (REDDA)

Le Réseau pour l'environnement et le développement durable en Afrique (REDDA) est un forum d'experts africains en gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Sa mission consiste à aider les sociétés africaines à assurer un développement durable sur le plan environnemental. La stratégie du REDDA consiste à aider à la création et au renforcement de l'expertise des différentes institutions en Afrique pour l'amélioration durable des conditions de vie des populations.

Activités spécifiques à ce jour

L'impact du REDDA s'est fait sentir de différentes manières à travers sa participation à divers programmes stratégiques en Afrique. À ce jour, le REDDA a :

- participé à la préparation des stratégies nationales pour la planification environnementale dans neuf pays africains ;
- évalué les cadres institutionnels et donné des conseils aux organismes environnementaux nationaux sur les options disponibles ;
- aidé les pays à obtenir des financements pour les projets ;
- procédé à l'évaluation de projets pour les stratégies environnementales nationales ;
- étudié la structure et la performance des organismes nationaux responsables de la mise en œuvre des plans nationaux ;
- établi des relations de travail entre les activités sous-régionales et régionales ;
- organisé des ateliers thématiques et régionaux afin de consolider le réseau et de définir les approches du développement durable ;
- formulé des directives opérationnelles et des systèmes de gestion pour la mise en œuvre des plans nationaux d'actions environnementales ;
- aidé les donateurs à identifier les consultants pour les projets de gestion de l'environnement en Afrique ;
- réalisé l'interconnexion du REDDA au réseau Internet pour l'accès à l'information environnementale.

Ces activités différentes, mais reliées, ont été entreprises dans divers pays à travers le continent ; on y dénombre entre autres : le Bénin, le Botswana, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, le Kenya, le Mali, la Tanzanie et l'Ouganda.

L'Association togolaise des professionnels en évaluation environnementale (ATPÉE)

Une nouvelle association a vu le jour et ses statuts ont été adoptés le 10 septembre 1998 lors d'une assemblée générale constitutive tenue à Lomé (Togo). L'ATPÉE s'est donnée pour mission entre autres, " de contribuer par ses activités au renforcement des capacités nationales ". C'est dans cette optique qu'elle collabore étroitement avec le Secrétariat francophone AIÉI/IAIA dans le cadre du projet pilote d'étude de besoins en évaluation environnementale au Bénin et au Togo. Longue vie à l'ATPÉE et à son équipe dynamique de Lomé, présidé par M. Bougonou K. DJERI-ALASSANI.

Nouvelles d'Europe

Actualités de la Commission nationale du débat public de France

La Commission nationale du débat public a complété les débats sur la ligne électrique 400 000 volts Boute-Carros et sur le projet Port 2000 dont le document de synthèse est disponible. Par ailleurs, un troisième débat est en préparation sur le projet d'autoroute A 32 Metz-Nancy et deux demandes de débat sont actuellement examinées par la Commission nationale, sur le projet d'aqueduc Rhône-Espagne et le barrage de Charlas. La Commission est également saisie de plusieurs demandes de débat sur des projets de TGV.

Actualité des études d'impacts de projets d'aménagement en France

Le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement prépare un projet de décret modifiant le décret du 12 octobre 1977 sur les études d'impact. Ce projet modificatif a un triple objectif :

- mettre en cohérence les dispositions du décret du 12 octobre 1977 avec les dispositions de l'article 19 de la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie du 30 décembre 1996, qui a ajouté deux volets au contenu des études d'impact : une étude des effets sur la santé, exigible pour tous les projets, et une analyse des coûts collectifs des pollutions et nuisances et des avantages induits pour la collectivité, exigible pour les seuls projets d'infrastructure de transport ;
- assurer la transposition de la directive communautaire du 3 mars 1997 qui modifie la directive du 27 juin 1985 sur les études d'impact : au titre des innovations apportées par cette directive, l'introduction du cadrage préliminaire de l'étude d'impact (scoping) à la charge de l'administration en réponse à une demande du maître de l'ouvrage, de même que quelques ajustements de champ d'application (par exemple avec l'introduction des parcs éoliens dans la liste des projets assujettis), ainsi que l'organisation d'une procédure de consultation entre états membres pour des projets susceptibles d'avoir des impacts transfrontières notables ;
- l'incorporation dans le droit interne de la convention Espoo sur l'évaluation d'impact dans un contexte transfrontière, dont le dispositif a certes été incorporé dans le droit communautaire, mais au titre de la directive il ne s'applique qu'entre états membres. Il faut donc l'étendre à l'ensemble des états ayant ratifié la convention.

Actualités des évaluations environnementales en France et en Europe.

· Lors d'un colloque tenu à Angers (France), les 10 et 11 septembre 1998, de nombreux experts en étude d'impacts ont discuté du projet de directive du Conseil de l'Europe sur l'évaluation environnementale des plans et programmes. S'inspirant des expériences connues en France comme à l'étranger, les participants ont concentré leurs efforts sur l'élaboration d'un cadre méthodologique. Premier du genre en France, ce colloque européen a été organisé par un ensemble d'institutions universitaires d'Angers, de Nantes et de Tours. La Commission européenne ainsi que le ministère français de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement ont contribué financièrement à l'événement.

· L'Autriche a organisé un séminaire en septembre 1998 pour les experts des États membres qui ont précisé leurs attentes sur la proposition de directive européenne sur l'évaluation environnementale de certains plans et programmes. Les experts ont exprimé leur satisfaction par rapport au projet et n'ont réclamé que des modifications mineures. Le séminaire a également permis aux participants de présenter les expériences menées par certains états en évaluation environnementale stratégique, particulièrement dans le domaine de la planification spatiale.

· Le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement de France poursuit ses recherches méthodologiques et ses démarches expérimentales en évaluation stratégique. Il vient d'éditer une brochure intitulée *Suivi et évaluation environnementale des contrats de plan État-Région* qui servira à conduire une démarche d'évaluation lors de la préparation des contrats de plan pour la période 2000-2006.

Aussi, le ministère a engagé des démarches d'évaluation environnementale grandeur nature sur les premières directives territoriales d'aménagement (DTA) en cours d'élaboration. Ce processus d'évaluation vise à évaluer a priori les conséquences pour l'environnement des orientations et objectifs qui seront arrêtés dans les directives. La démarche d'évaluation, même si elle n'est pas prévue par un texte de portée législative ou réglementaire est vouée à être appliquée à toutes les DTA en cours.

Par ailleurs, le ministère poursuit l'élaboration d'une démarche méthodologique pour l'évaluation environnementale des schémas d'infrastructure de transport, avec l'aide du bureau d'étude B.C.E.O.M.

La qualification des prestataires de services en environnement en France

L'objectif de l'AFIE (Association française des ingénieurs écologues) est de promouvoir la profession d'ingénieur écologue et le professionnalisme en environnement. Pour cela, elle travaille à la structuration des professions de l'environnement par de nombreuses actions. Ainsi, l'AFIE a participé, en partenariat avec des syndicats professionnels de l'ingénierie et du conseil (Syntec Ingénierie, Syntec Conseil, la CICF (Chambre syndicale des Ingénieurs Conseils de France)) et les ministères de l'Environnement, de l'Industrie et de l'Équipement, à la création, au sein de l'OPQIBI (Organisme Professionnel de Qualification de l'Ingénierie : Infrastructure — Bâtiment — Industrie), de qualifications en environnement pour les sociétés d'études, de conseil et d'ingénierie en environnement.

Il était urgent de clarifier l'offre française en prestations de services et de favoriser la rigueur et la qualité de ces services sur le marché des études et du conseil en environnement en France. La réussite de la mise en œuvre des politiques et programmes d'environnement, dans différents domaines de prestations, ne peut en effet qu'être liée à la rigueur et au professionnalisme des structures privées qui répondent à la demande des donneurs d'ordres.

Or, il n'est pas nécessaire aujourd'hui de présenter des références ou un diplôme pour se déclarer bureau d'études ou consultant en environnement, c'est pourquoi les professionnels de ce secteur ont pris eux-mêmes cette initiative. Ils ont la volonté d'offrir des garanties de qualification à leurs donneurs d'ordres afin de mieux se positionner face à la concurrence. Cette démarche devra bien évidemment être promue au niveau européen.

Les bureaux d'études, les sociétés d'ingénierie et les cabinets conseil en environnement peuvent aujourd'hui obtenir des qualifications de leurs prestations et/ou de leurs savoir-faire en environnement. Cette démarche est volontaire. Les certificats de qualifications sont délivrés au vu des compétences, des références, des moyens techniques, de la transparence et de la déontologie des bureaux d'études candidats. Elles sont un gage de sérieux et de compétence des prestataires de services en environnement, dans un marché encore confus et opaque pour les donneurs d'ordres.

Les qualifications sont attribuées par une commission spécialisée en environnement, créée le 23 juin 1995, au sein de l'OPQIBI. La commission fonctionne depuis octobre 1995 et se réunit 5 à 6 fois par an. Olivier LEMOINE, vice-président de l'AFIE est membre titulaire de la Commission. Des ingénieurs écologues y participent en tant que rapporteurs. Leur rôle est d'instruire et de présenter à la commission les dossiers de demande de qualification des sociétés candidates.

Pour obtenir la liste des sociétés qui ont obtenu une ou plusieurs qualifications en environnement, ainsi que tout complément d'information, contactez Daniel CANTALOUPE de l'OPQIBI (voir coordonnées en page).

À lire

Actes du 3^e Colloque international des spécialistes francophones en évaluation d'impacts. Secrétariat francophone AIÉI/IAIA. Collection Environnement de l'Université de Montréal.

Ce document comprend les conférences et les comptes rendus d'ateliers qui ont été préparés pour ce colloque tenu du 25 au 27 mai 1998 à Montréal (Québec, Canada). Expériences de participation publique, scoping, développement des capacités, santé environnementale et méthodes et procédures. La liste des participants est disponible en annexe. Coût : 25 \$CAN, plus frais de poste (5 \$CAN au Canada ; 10 \$CAN ailleurs).

· **Évaluation des impacts environnementaux.** Husain SADAR en collaboration avec D. BARNES, P. CROAL et P. JOHNSON.

Guide destiné aux étudiants et praticiens de l'ÉIE. Éléments clés de la réalisation d'une ÉIE, outils et techniques, description du projet, prévision des impacts, évitement, atténuation, compensation, surveillance, suivi et besoins de formation des pays en développement. Coût : 30 \$CAN plus frais de poste (5 \$CAN au Canada ; 10 \$CAN ailleurs).

Disponible en français et en espagnol auprès du Secrétariat francophone.

· **L'étude d'impact sur l'environnement**, par Pierre André avec la collaboration de Claude E. Delisle, Jean-Pierre Revéret, Abdoulaye Sène, Dieudonné Bitondo et Lévy Rakotoarison, Éditions de l'École Polytechnique de Montréal, 1999.

La matière de ce livre se divise en trois grandes parties : l'historique et la problématique, les acteurs que sont le maître d'ouvrage, le public, le décideur et les organisations internationales et enfin, les techniques de consultation publique et d'évaluation des impacts, ainsi que la pratique de l'ÉIE dans différents pays principalement francophones.

Commandez auprès du Secrétariat francophone. Coût : 52,00 \$CAN, plus frais de poste (5 \$CAN au Canada ; 10 \$CAN ailleurs).

· **The Directory of Impact Assessment Guidelines**, International Institute for Environment and Development, Londres, 2^e édition, produit par Annie DONNELLY, Barry DALAL-CLAYTON et Ross HUGUES.

Comprend une série de directives sur l'évaluation des impacts environnementaux (incluant la biodiversité), sociaux et de santé. Ces directives ont été puisées dans des documents produits par des gouvernements nationaux, des banques de développement multilatérales, des bailleurs de fonds, des organisations internationales, des ONGs et autres sources. Coût : £40 pour les pays de l'OCDE ; £20 pour les pays hors de l'OCDE ; plus frais de poste.

Pour commander :
The Bookshop Manager, IIED
3, Endsleigh Street
London, WC1H ODD
Tél. : +44 (171) 388 2117
Télé: +44 (171) 388 2826

Courriel : bookshop@iied.org

· **L'expérience canadienne en évaluation environnementale**, Agence canadienne d'évaluation environnementale.

Ensemble de trois cédéroms qui présentent plus de 500 documents couvrant 20 ans d'expérience fédérale au Canada en évaluation d'impacts. Coût : 65 \$CAN.

Contact :

Suzanne LATOUR
Tél. : +1 (819) 953-5537
Courriel : suzanne.latour@ceaa.gc.ca

· **Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable du Canada**, mai 1998.

Présente les résultats des travaux effectués par le gouvernement fédéral dans les secteurs suivants : changements climatiques, diversité biologique et évaluation environnementale. Accords internationaux du Canada en matière d'environnement, comptabilisation du développement durable, mesure de la performance et expérience d'organisations du secteur privé les plus avancées au monde en planification du développement durable. Le Rapport est disponible sur le site web du Bureau du vérificateur général du Canada, www.oag-bvg.gc.ca.

Contact :
Johanne MC DUFF
Tél. : +1 (613) 952-0213, poste 6292
Courriel : mcduffjo@oag-bvg.gc.ca

Évaluation environnementale stratégique : état de la situation au Québec, ailleurs au Canada et à l'étranger. Document de travail. Par Nathalie RISSE, sous la supervision de Michel CROWLEY. Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Direction de l'évaluation environnementale des projets industriels et en milieu hydrique. Mai 1998.

Ce document s'intéresse particulièrement au cadre juridique, aux procédures administratives et aux méthodes permettant d'évaluer les impacts environnementaux des politiques, plans et programmes. Il comporte les renseignements sur le contexte institutionnel, le domaine d'application, le mode d'assujettissement, les procédures, la participation du public, l'information requise, les méthodes, le suivi, les délais, les coûts et les résultats obtenus.

Contact :
Michel CROWLEY
Tél. : +1 (418) 521-3933, poste 4682
Télé. : +1 (418) 644-8222

Courriel : michel.crowley@mef.gouv.qc.ca

Publications de l'IUCN Népal

PO Box 3923, Dhobighat Lalitpur, Katmandou, Népal :

— **Strategic Environmental Assessment.** A. Prasad Adhikari et R. Bahadur Khadka. Compte-rendu de l'Atelier régional de formation en Asie du Sud et du Sud-Est qui a porté sur l'évaluation environnementale stratégique. Cet atelier a été organisé par AREAP, UICN-Népal et la Commission néerlandaise pour l'ÉIE ; 1998. Coût : 5 \$US, plus 5 \$US de frais de poste.

— **EIA Training Manual for Professionals and Managers.** R. Bahadur Khadka. Pour les professionnels qui conduisent présentement des ÉIE et pour faire l'examen préalable d'un projet dans le but de déterminer si une ÉIE est requise. L'accent est mis sur le développement des capacités. Le manuel procure aussi une base pour les programmes de formation spécifiques aux pays en développement. Coût : 20 \$US plus 10 \$US de frais de poste.

— **Participatory Strategic Planning for Strengthening EIA Capacity.** R. Bahadur Khadka et U. Sagar Shrestha. Résume les compte-rendus d'un atelier participatif organisé par le Programme régional d'ÉIE à Katmandou. Cet atelier a passé en revue les systèmes d'ÉIE dans les pays d'Asie du Sud et a examiné leurs forces et faiblesses. Coût : 10 \$US, plus 10 \$US de frais de poste.

Participation du public à l'évaluation environnementale : une analyse comparative d'études de cas de médiation environnementale. Mario GAUTHIER.

Thèse présentée comme exigence partielle du doctorat en études urbaines. Porte sur la formalisation de la médiation environnementale dans la procédure québécoise d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement en regard du concept de développement urbain viable.

Contact :

Mario GAUTHIER
Institut des sciences de l'environnement (ISE)
Tél. : +1 (514) 987-3000, poste 6792
Télec. : +1 (514) 987-4718

Courriel : gauthier.mario@uqam.ca

Health and environmental Impact Assessment ; British Medical Association, 1998.

La santé humaine et la qualité de vie sont étroitement liées à la qualité de l'environnement dans lequel nous vivons. Une étude de la BMA montre que la prise en compte des conséquences sur la santé dans les études d'impact est pourtant encore insuffisante. *Source : AFITE Informations no 86.*

Guide de réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement. Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Évaluations environnementales. Mise à jour, juillet 1998 (février 1997).

Disponible par courrier électronique auprès de : abel.rodrique@mef.gouv.qc.ca. Bientôt disponible sur le site web www.mef.gouv.qc.ca.

À L'AGENDA

Février, mars et avril 1999

Une série de séminaires mensuels sur le suivi et la surveillance en évaluation environnementale. Carleton University, Ottawa (Canada).

Cette série de séminaires a été conçue pour faire la revue des expériences récentes et de la méthodologie courante dans le domaine du suivi et de la surveillance. Les conclusions et les recommandations issues de ces séminaires contribueront à l'efficacité des programmes d'atténuation, de suivi et de surveillance, en les valorisant auprès des décideurs. Dans ce but, deux groupes de travail seront formés afin d'examiner les enjeux soulevés par les études de cas ou par tout matériel présenté dans ces séminaires. Ces résultats seront rassemblés et publiés en mai 1999.

Contact :

Husain SADAR
husainsadar@sprint.ca
Télécopieur : +1 (514) 591-8956

Environmental Leadership Program

Du 28 février au 3 mars 1999

Measuring and Reporting Environmental Risk/Performance

Du 7 au 12 mars 1999

Building better cumulative Effects Assessments

Du 14 au 18 mars 1999

Integrating traditional ecological Knowledge into environmental Assessment

Du 22 au 24 avril 1999

Negotiating in the Public Interest

Pour information :

The Banff Centre for Management
C.P. 1020, succursale 45
Banff (Alberta)
T0L 0C0 CANADA

Tél. : 1 800 590-9799 (Canada et États-Unis)
+1 (403) 762-7580 (international)
Télééc. : +1 (403) 762-6422

http://www.banffmanagement.com/enviro_lead.asp

12 mars 1999

12^e Colloque de l'Association de la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke (AMEUS) dont le thème est : À l'aube de l'an 2000 : vision d'avenir en environnement. Sherbrooke (Québec, Canada).

Des conférenciers très influents dans le domaine de l'environnement discuteront de leur vision de l'évolution des sciences de l'environnement, pour la prochaine décennie, chacun dans son domaine de préoccupations et d'expertise.

Contact :

Maîtrise en environnement
Université de Sherbrooke
Téléphone : 1 (819) 821-7933
Télécopieur : 1 (819) 821-6909

<http://www.usherb.ca/maitenv/colloque>

19 avril au 22 mai 1999

Environmental Impact Assessment Advanced international Training Programme.
Stockholm (Suède).

Accroître les connaissances, l'expérience et les habiletés pour évaluer les impacts sur l'environnement (positifs et négatifs) de différentes interventions à tous niveaux.

Contact :

Maria BERLEKOM
Scandia consult Natura AB
P.O. Box 4205
SE-102 65 Stockholm SUÈDE

Tél. : +46 (8) 615 6000
Télééc. : +46 (8) 702 1904

mbmnat@scc.se

<http://www.abc.se~m4046/brosch99.htm>

Du 15 au 19 juin 1999

IAIA '99

Forecasting the Future : Impact Assessment for a new Century

University of Strathclyde, Glasgow (Écosse)

Cet événement majeur offrira des cours précongrès, des visites techniques, des conférences et des posters. Les plénières porteront sur :

- les changements globaux et à grande échelle ;
- les impacts humains sur les écosystèmes et les processus naturels ;
- l'évaluation sociale et le soulagement de la pauvreté ;
- le développement urbain et la qualité de vie.

Le programme préliminaire est déjà disponible à <http://IAIA.ext.nodak.edu/IAIA> ou auprès de :

IAIA Executive Office
North Dakota State University
PO Box 5256
Fargo, ND
58105-5256 États-Unis

Tél. : +1 (701) 231-1006
Télec. : +1 (701) 231-1007

SUR LE WEB

Dans cette chronique, le Secrétariat francophone vous informe sur les sites web utiles en l'ÉIE. Plusieurs de ces adresses se retrouvent sur le site web d'IAIA qui présente un index des sites web en évaluation environnementale (préparé par Peter Croal, ACÉE) :
<http://iaia.ext.nodak.edu/iaia/eialist.html>

Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE)

<http://www.ceaa.gc.ca>

L'ACÉE est responsable de l'élaboration des politiques environnementales au Canada et des évaluations environnementales fédérales. Sur son site, on retrouve des renseignements sur les consultations publiques, sur les commissions environnementales, sur les publications, les études, les rapports et le personnel de l'Agence. Ce site est relié à d'autres sites en environnement.

Association québécoise pour l'évaluation d'impacts (AQÉI)

<http://www.cam.org/~aqei/>

Présente ce qu'il y a de nouveau en évaluation environnementale au Québec, l'agenda des activités organisées par l'AQÉI, la liste des publications, des mémoires et des avis, ainsi que la liste des membres de l'association.

REDDA

<http://www.rri.org/nesda/redda.html>

Procure des informations sur le REDDA : l'historique, les caractéristiques, la mission, les stratégies, les clients, les activités spécifiques, les contacts et l'agenda des ateliers de concertation organisés par le REDDA.

Ministère de l'Environnement du Maroc

<http://www.minenv.gov.ma/cne.htm>

Ce site présente, entre autres, le Conseil national de l'Environnement qui veille à l'intégration des préoccupations environnementales dans l'objectif du développement durable. On y retrouve la définition de la politique gouvernementale en matière d'environnement.

Union wallonne des entreprises (UWE)

<http://www.uwe.be/html/environnement.htm>

Ce regroupement d'entreprises actives en Wallonie dispose d'un département d'environnement qui procure : des conseils pour la réalisation d'études environnementales, des informations relatives au nouveau décret sur les déchets et à la procédure à suivre pour une autorisation en matière d'environnement.

Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement de France

<http://www.environnement.gouv.fr/>

Site très bien présenté et facile à consulter qui donne des informations sur le ministère comme son organigramme, les actualités, les interventions de la ministre, la recherche, les métiers en environnement, l'annuaire des associations, les activités du ministère en région et ses partenaires, la coopération internationale et ses correspondants en environnement.

Références

IAIA renforce ses liens avec la Chine

Pierre André
Université de Montréal
Tél. : +1 (514) 343-8051

Courriel : andrep@ere.umontreal.ca

Glossaire de l'évaluation d'impacts

Daniel HAMELIN
25, rue Cinq-Mars
Hull (Québec)
J8Y 6B8 CANADA

Tél. : +1 (613) 239-5151
Télé. : +1 (613) 239-5393

Courriel : hmln@sympatico.ca

Un premier standard national d'ÉIE

Pierre Sénécal
Hydro-Québec
Courriel : senecal.pierre.b@hydro.qc.ca

Nathalie Séguin
Agence canadienne d'évaluation environnementale

Courriel : nathalie.seguin@ceaa.gc.ca

Les évaluations d'impacts : le suivi... et après !

Françoise MONDOR

AQÉI
C.P. 785, succ. Place d'Armes
Montréal (Québec)
H2Y 3J2 CANADA

Tél. : +1 (514) 990-2193
Télé. : +1 (514) 276-0438

Courriel : mondorf@aqei.qc.ca

Vers un modèle amélioré de consultation publique

Site web du GEIGER : <http://www.unites.uqam.ca/dgeo/geiger.htm>

Jean-Philippe Waaub
Département de géographie, UQAM
C.P. 8888 succ. Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3P8 Canada

Tél. : +1 (514) 987-3000, poste 8908
Télé. : +1 (514) 987-6784

Courriel : waaub.jp@uqam.ca

La Revue africaine de gestion et d'évaluation environnementale

<http://www.t-online.de/home/chic-extra/ajeam~1.htm>

Dominique GERVAIS
Secrétariat francophone AIÉI/IAIA

Renforcement des capacités en Afrique subsaharienne

Koassi d'Almeida, Ph.D
Secrétariat francophone AIÉI/IAIA

Réseau pour l'environnement et le développement durable en Afrique (REDDA)

P.O. Box 95 Guichet annex ADB
Abidjan, CÔTE D'IVOIRE

Tél. : +225 20.54.19.
Télé. : +225 20.59.22.

Courriel : koroma@globeaccess.net et bamba@globeaccess.net

L'Association togolaise des professionnels en évaluation environnementale (ATPÉE)

M. Bougonou K. DJERI-ALASSANI

ATPÉE
B.P. 12 877 Lomé TOGO
Tél. : +228 21.86.90.
Télé. : +228 21.09.47.

Courriel : bdjeri@rdd.tg

Actualités de la Commission nationale du débat public de France

Commission nationale du débat public (CNDP)
20, avenue de Ségur
75302 Paris SP, France
Télé. : +33 (1) 42.19.19.80

Actualité des études d'impacts de projets d'aménagement en France

Actualités des évaluations environnementales en France et en Europe

Monique TURLIN
20, avenue de Ségur
F-75302 Paris 07 FRANCE

Tél. : +33 (1) 42.19.19.67
Télé. : +33 (1) 42.19.19.80

monique.turlin@environnement.gouv.fr

La qualification des prestataires de services en environnement en France

Pierre AUDIFFREN
ectaudif@worldnet.fr

Odile CONCHOU
oconchou@worldnet.fr

AFIE
61-63 rue Hallé
F-75014 Paris France

Tél. : +33 (1) 53.91.06.15
Télé. : +33 (1) 45.38.54.21

Daniel CANTALOUPE
OPQIBI
6, rue Louis Pasteur, B.P. 91
F-92105 Boulogne Billancourt Cedex FRANCE

Tél : +33 (1) 46.99.14.50
Télé. : +33 (1) 46.99.14.51